



www.cn.ca

Public Affairs

935 de La Gauchetière Street West
Montreal, Quebec H3B 2M9
Canada

T 514-399-4048
F 514-399-5344

Julie.senecal@cn.ca

Affaires publiques

935, rue de La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 2M9
Canada

T 514-399-4048
Tc 514-399-5344

Julie.senecal@cn.ca

Le 17 avril 2007

Madame Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
BAPE
Edifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Nous avons pris connaissance de votre demande en date du 11 avril 2007. Elle m'a été transmise afin d'y faire suite. Nous comprenons que cette demande d'information vise à répondre à une question posée dans le cadre des audiences publiques entourant le projet de construction de l'oléoduc pipeline entre Lévis et Montréal-Est.

Voici donc les éléments d'information permettant de répondre de façon détaillée à la demande qui vous est faite.

Bien qu'une majorité des hydrocarbures déversés ait été pompés (plus de 75%) dans les jours et semaines qui ont suivi l'incident, une partie des hydrocarbures a été laissée en place afin de limiter l'étendue des dommages à un milieu particulier. Cette contamination résiduelle avait dès lors été confinée et des mesures de suivi mises en place. À ce jour, une partie de la contamination résiduelle est toujours présente et il est prévu de compléter les travaux de réhabilitation (excavation et re-végétalisation) au cours de l'hiver prochain (hiver 2007-2008).


...2

Ces travaux se feront avec l'accord du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP) et suivant le processus normal de réhabilitation des sols. Il est à noter que les travaux de restauration ne peuvent être effectués qu'en période hivernale étant donné l'impossibilité d'accéder à la tourbière avec de l'équipement lourd durant l'été.

Il faut bien comprendre qu'il s'agit d'un écosystème particulier et que le but du CN a toujours été de réhabiliter le site en limitant au minimum les impacts sur le milieu. Suivant l'incident d'août 2004, des travaux de caractérisation de l'eau et des sols et d'évaluation de l'état de santé de la végétation ont été réalisés jusqu'à l'été 2005. Par la suite, une méthode de restauration fut développée et présentée au MDDEP au début de 2006. Suivant les commentaires du MDDEP un Plan de restauration a été réalisé et déposé au MDDEP pour approbation par le Ministre à la fin de 2006. Nous en sommes à répondre aux commentaires du MDDEP et entendons obtenir l'approbation au cours de 2007.

En espérant que le tout réponde à votre demande.

Veuillez accepter, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Julie Senécal
Directrice - Affaires publiques et gouvernementales